

## Collecte des déchets

**Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx**

PMC : lundi 7, 21 septembre

Conteneur papiers-cartons : lundi 21 septembre

Déchets résiduels (moka) : jeudi 10, 24 septembre

Déchets organiques (vert) : jeudi 3, 10, 17, 24 septembre

**Arquennes, Feluy**

PMC : lundi 7, 21 septembre

Conteneur papiers-cartons : lundi 7 septembre

Déchets résiduels (moka) : vendredi 11, 25 septembre

Déchets organiques (vert) : vendredi 4, 11, 18, 25 septembre

## Service Population - Etat-Civil

**Nouvel horaire du bureau de Population - Etat-Civil à partir du 3 septembre 2020.**

Lundi : 8h00 - 12h30 - fermé l'après-midi.

Mardi : 7h00 - 12h30 - 13h30 - 15h30.

Mercredi : 8h00 - 12h30 - 13h30 - 17h00

(fermé à 15h30 durant les vacances scolaires.)

Jeudi : 8h00 - 12h30 - fermé l'après-midi.

Vendredi : 8h00 - 12h30 - 13h30 - 15h30.

Samedi : 9h00 - 12h00 (permanence Population)

## Commission constats dégâts aux cultures

Si vous êtes agriculteur et avez subi des dégâts importants à vos cultures sur notre territoire, vous pouvez vous faire connaître et rentrer un dossier auprès de la commune avant le 10 septembre 2020.

Le fichier à remplir est disponible sur [https://www.seneffe.be/theme\\_commune/services-communiaux/environnement/actualites/commission-de-constat-de-degats-aux-cultures](https://www.seneffe.be/theme_commune/services-communiaux/environnement/actualites/commission-de-constat-de-degats-aux-cultures)

## Opération « Je Cours Pour Ma Forme »

Dans un esprit convivial, cette formule permet à tout un chacun de pratiquer un sport simple et bon marché, quels que soient l'âge (minimum 12 ans) et la condition physique de départ.

Les différents programmes étalés sur 12 semaines sont des processus progressifs pour atteindre divers objectifs, que ce soit « courir 5, 10, voir 15 km sans arrêter ».

Avec le « 10 km + », un programme libre est également disponible avec des objectifs spécifiques.

Les séances en semaine sont prévues avec des coachs, les lundis et les mercredis de 18h30 à 19h30 au départ du Stade Plennevaux d'Arquennes, pour les groupes « 0 - 5 km » et « 5km confirmé ».

Les séances encadrées pour les groupes « 5-10km » et « 10+ » sont prévues les lundis et les jeudis de 18h30 à 20h00 (Stade Plennevaux d'Arquennes).

Les bois environnants et le Ravel sont des endroits rêvés pour s'adonner à la course à pied.

Au terme de ces 12 semaines, un diplôme attestant la réussite des objectifs respectifs sera remis à chaque participant ; ainsi qu'un programme d'entretien permettant de conserver les acquis.

Le prix par session (12 semaines) est de 40 euros, couvrant le programme et les assurances.

**Intéressé(e)s, alors n'hésitez pas à contacter :**

- John Louagie – 0497/50.35.78  
[jcpmseneffetorun@yahoo.com](mailto:jcpmseneffetorun@yahoo.com)
- Ali Messouadène – 0488/47.27.37 (10 +)  
[jcpmseneffetorun@yahoo.com](mailto:jcpmseneffetorun@yahoo.com)

**Le début de la session est prévu le lundi 7 septembre à 18h30 !**

« Allez Seneffe, à vos baskets ! »

## Agenda

**Activité des guides composteurs**

Le 12 samedi septembre de 10h à 12h.

« Séance d'information et de démonstration de compostage » au Jardin du CPAS, rue de Chèvremont, entre le numéro 35 et 39 à Arquennes.

En raison de de la situation sanitaire, la **brocante de Petit-Roeulx-lez-Nivelles** prévue le 13 septembre est **annulée**.

**Indépendants en détresse ?**

Face à la crise économique et sociale actuelle, le CRePS a mis en place une ligne d'écoute gratuite mise à disposition des indépendants pour les soutenir psychologiquement et les réorienter au mieux en fonction de leur demande.

Ce numéro est accessible du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h au 0800.300.25."

## Cours de promotion sociale en Anglais

Venez apprendre ou entretenir vos connaissances en anglais, près de chez vous, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

**Pour qui ?** Les personnes ayant des connaissances de base

**Quand ?** Les mardis (niveau pré-intermédiaire) et jeudis (niveau intermédiaire) de 18h à 20h30 suivant calendrier scolaire

**Où ?** A l'Ecole communale de Seneffe, rue de Buisseret, 19

**Renseignements ?** Permanences informations sur place uniquement le lundi 31 août et le mardi 1er septembre de 18h à 19h30

- Evaluation des connaissances le jeudi 3 septembre à 18h

- Début des cours le mardi 8 septembre à 18h - 0494/53 24 91



## Horaires des bibliothèques août-septembre 2020

En raison de travaux, la bibliothèque de Seneffe sera **fermée du 27 juillet au 14 septembre** au plus tôt.

La bibliothèque d'Arquennes sera ouverte au public à partir du mercredi 26 août jusqu'à la réouverture de Seneffe selon l'horaire suivant :

- Mardi : 13h-17h - Mercredi : 10h-18h

- Jeudi : 13h-17h - Vendredi : 13h-19h

- Samedi : 14h-18h

Adresse : Rue des écoles, 2 – Arquennes.

Tél : 067/87.87.55

La bibliothèque de Familleureux est fermée en août et rouvre le vendredi 04 septembre de 16h à 18h

Adresse : Rue Ferrer, 2 Familleureux.

Tel : 067/87.42.60



## Permanence mensuelle du Collège communal

**!!! NOUVEAUX HORAIRES !!!**

**Vous souhaitez rencontrer vos élus, directement, sans rendez-vous, et leur soumettre vos questions et vos propositions ?** Votre Bourgmestre, vos Echevins et votre Présidente du CPAS se tiennent à votre disposition pour un échange direct qui n'a qu'un seul objectif : rencontrer vos préoccupations.

**Où ?** Dans la salle des mariages, à l'arrière de la Maison Communale.

**Quand ?** Chaque premier lundi du mois de 19h à 20h. Il vous est aussi possible de prendre un rendez-vous de manière individuelle avec le membre du Collège de votre choix. Les coordonnées des membres du Collège sont accessibles via le lien suivant : [https://www.seneffe.be/theme\\_commune/vie-politique/college-echevinal](https://www.seneffe.be/theme_commune/vie-politique/college-echevinal)

## Opération « chèques sport »

Cette année encore, l'Administration communale valorise la promotion des activités sportives chez les jeunes seneffois de 4 à 17 ans inclus.

Pour ce faire, elle propose aux familles, l'octroi de chèques d'une valeur de 30 € par enfant pour l'année « 2020 ».

Pour bénéficier de ce(s) chèque(s), l'(les) enfant(s) doit(vent) répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- Être âgé de 4 à 17 ans inclus pour l'octroi du « chèque sport »,

- Être domicilié ou inscrit en résidence sur le territoire de la commune de Seneffe (code postaux : 7180 – 7181),

- Être inscrit régulièrement dans un club sportif de l'entité de Seneffe ou un club dont les activités se déroulent sur l'entité ou, être inscrit régulièrement dans un club sportif hors entité à condition que le sport choisi ne soit pas pratiqué dans l'entité de Seneffe, ou si pour des raisons pratiques, le nombre de places disponibles est atteint,

- La cotisation devra être payée impérativement durant l'année 2020,

- La procédure à respecter pour l'obtention du (des)

chèque(s) repose sur la présentation des pièces justificatives suivantes :

- déclaration de créance dûment complétée ;
- copie « recto / verso » de la carte d'identité ou passeport du jeune ou carte isi+ ;
- copie « recto / verso » de la carte d'identité ou passeport du (des) représentant(s) attitré(s) ;
- numéro de compte bancaire du (des) parent(s) attitré(s) ou du bénéficiaire ;
- attestation « chèque sport » dûment complétée par le responsable du club sportif auquel est affilié le jeune ;
- preuve de paiement de l'affiliation.

L'ensemble des documents est à renvoyer par mail à « [commune@seneffe.be](mailto:commune@seneffe.be) » ou par courrier à l'Administration communale, rue Lintermans, 21 à 7180 Seneffe. La déclaration de créance et l'attestation « chèques sport » à faire remplir par le responsable du club, ainsi que le règlement général du projet sont disponibles via le site internet communal [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be) – service des Sports.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le service des Sports [g.fourmeau@seneffe.be](mailto:g.fourmeau@seneffe.be) ou 064/52.17.27